

## Info

Rechercher une actualité...



Accueil Info Info Nantes Affaire du Carrousel : Jean Blaise, patron du Voyage à Nantes, mis en examen

Mardi 13 juin 2023 21:28

Presse Océan

## Affaire du Carrousel : Jean Blaise, patron du Voyage à Nantes, mis en examen



Jean Blaise a passé la nuit de lundi à mardi en cellule. ? © Photo Archives Presse Océan-Nathalie Bourreau

Ce mardi 13 juin 2023 à l'issue de sa garde à vue, le patron du Voyage à Nantes Jean Blaise a été mis en examen. Cinq autres personnes ont déjà été mises en examen dans cette affaire liée au montage financier du Carrousel des mondes marins, attraction phare de l'île de Nantes inaugurée en 2012.

Le patron du Voyage à Nantes, Jean Blaise, a été mis en examen ce mardi 13 juin 2023 à l'issue de 24 heures de garde à vue, [selon une information de Ouest France confirmée à Presse Océan](#). Jean Blaise, 72 ans, est mis en examen pour recel de favoritisme, atteinte à la liberté d'accès aux marchés publics et complicité de prise illégale d'intérêts, précise à *Presse Océan* le procureur de Nantes Renaud Gaudeul. Il est en outre placé sous contrôle judiciaire.

« Il ne s'agit en aucun cas d'enrichissement personnel ».

Un proche du dossier

Lancée par le parquet de Nantes en 2017, l'enquête de la section économique et financière de la Police judiciaire vise des faits de favoritisme notamment, mêlant droit des marchés publics et sociétés de droit privé, sur le projet de Carrousel des mondes marins, inauguré en 2012 sur l'île de Nantes. Il s'agit de vérifier si les procédures de passation de marchés publics (appels d'offres, mises en concurrence...) ont bien été respectées, résumait en juin 2022 un proche du dossier qui précise : « Il ne s'agit en aucun cas d'enrichissement personnel. »

Cinq personnes mises en examen

Pour mémoire, cinq personnes sont mises en examen dans ce dossier. Il s'agit de Benoist Pavageau (ancien bras droit de Jean-Marc Ayrault (PS) et ex-directeur général des services de Nantes métropole et de la Ville de Nantes), de deux hauts fonctionnaires Michel Papaud (ancien secrétaire général de la préfecture de Loire-Atlantique) et Jean-Philippe Aubry (fonctionnaire anciennement en charge du contrôle de la légalité à la préfecture), ainsi que deux anciens cadres de l'aménageur public, la Samoa, Jean-Luc Charles et Soizick Angomard.

Que savait Jean Blaise du montage du projet ? « La procédure pour le Carrousel avait été lancée en 2010, explique un familier du dossier. Jean Blaise a pris ses fonctions à la tête du Voyage à Nantes en 2011. C'est effectivement lui qui a signé la procédure à son arrivée, mais il n'était pas

### Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Nantes

✉ Votre e-mail

Je m'inscris

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par la société Additi Multimedia pour recevoir les newsletters sélectionnées. En savoir plus

### Exprimez-vous ! 46

Sondage. Quelle est la destination de vacances de vos rêves ?

### L'info en continu

Nantes. Les accompagnants...

13/06/23 - 21:30

Affaire du Carrousel : Jean...

13/06/23 - 21:28

Deux ans de prison pour les...

13/06/23 - 21:19

« Une pollution à l'arsenic,...

13/06/23 - 21:09

Un père condamné à 16 ans de...

13/06/23 - 21:02

Toute l'info en continu

Infos les + lues

Infos les + commentées

N°1 À Nantes, Mylène Farmer défie le temps sur scène

N°2 Manifestation « Fin de carrière 44 » : ils déplangent...

N°3 Incendie de Centrakor à Orvault : l'intérieur...

N°4 Effervescence à la Beaujoire : derniers préparatifs...

N°5 L'émission « Appels à témoins » sur M6 revient sur...

### Quiz et jeux

à l'origine du montage, ni de son lancement ». Des élus pourraient-ils être à leur tour entendus ? « En tant que directeur général, Jean Blaise avait délégué de signature », précise-t-on. Pas sûr, donc, que des élus soient inquiétés. À l'époque, c'était la maire du Pellerin, Valérie Demangeau (PS), qui présidait le Voyage à Nantes.

« Nantes doit beaucoup à Jean Blaise »

L'enquête pourrait-elle rebondir à la compagnie la Machine, qui a construit les éléments du Carrousel ? Selon nos informations, deux personnes ont été entendues au printemps, mais en qualité de témoins, dont la responsable administrative et financière Catherine Saudray. « ce stade, et à notre connaissance, il n'y a pas de problème de régularité juridique sur les contrats passés pour l'acquisition des œuvres », répond la Machine.

Contacté ce mardi, Jean Blaise n'a pas souhaité réagir. Il devrait reprendre ses fonctions au Van dès ce mercredi après-midi. « Il a toute la confiance », insiste-t-on dans les couloirs la métropole.

« Nantes doit beaucoup à Jean Blaise, comme à tous ceux qui sont mis en cause dans ce dossier, réagit de son côté l'élu et parlementaire nantais Mounir Belhamiti (REN). Mais il y a bien un sujet il n'est jamais sain qu'un système qui, quelle que soit la qualité des acteurs, tourne en rond sans réel renouvellement depuis longtemps. »

« La Samoa, le Voyage à Nantes, et tout récemment la Folle journée... Cela commence à faire beaucoup, pointe aussi l'élu nantais Julien Bainvel (LR). Tout cela pose la question du contrôle de Nantes métropole sur des structures qu'elle pilote et finance très largement. »

Marianne Dardard et Emmanuel Vautier Presse-Océan

Retrouvez d'autres actus sur la commune de :

Nantes

Donnez votre avis



Presse Océan



Abonnez-vous



Acheter le journal du jour



### Les avis des internautes

\* Votre commentaire...

En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation et de la politique de données personnelles.

Envoyer

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Additi Multimedia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Additi Multimedia - ZI Rennes Sud-Est, - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. En savoir plus

#### RUBRIQUES SITE MAVILLE

Accueil

Info

Sport

Restaurants

Cinéma

Sorties

Jeux

Shopping

Météo

Pratique

Bons plans du jour

Devenez annonceur

Cookies

Données personnelles

Mentions légales

Plan du site

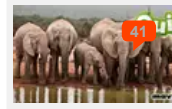
Contact

Modifier le consentement

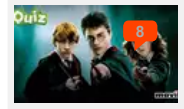
#### SITES OUEST-FRANCE



#### Quiz. Les photographes et les photographies célèbres



Quiz. 10 questions sur les éléphants



Quiz. L'amitié dans la littérature

Tous les quiz

Nantes maville.com

Suivre la Page 55 K followers

Ouest-France  
Ouest-France Auto  
Ouest-France Immo  
Ouest-France Emploi  
Ouest-France Solidarité

Incubateur OFF7  
Comparateur Assurances  
Infocale  
Bons plans Ouest-France  
Commerces Ouest-France  
Comparateur de produits  
Codes promo

Angers Brest Caen Clermont-Ferrand Le Mans Lille Lorient Marseille Montpellier Nice Nîmes Quimper Rennes Toulon Tours Vannes  
Challans Cholet La Baule La Roche sur Yon Laval Les Herbiers Les Sables d'Olonne Saint Gilles Croix de Vie Saint-Nazaire Saumur



Les applications mobiles **Ouest-France** disponibles en téléchargement

**maville**

par

ouest  
france

© Copyright maville.com | WEB66

